

copie

**SAS DOMAINE A.F GROS**  
SIRET N° 38396734600016,  
5 Grande rue La Garelle  
21630 POMMARD

**Monsieur Bernard GRAS**  
Ruelle Richebourg  
21630 POMMARD

POMMARD, le 2 novembre 2019

*Lettre envoyée en recommandé avec demande d'avis de réception n° AA 161 594 7777 8*

Monsieur,

Vous exercez vos fonctions au sein de notre entreprise en qualité de Tâcheron.

Au terme de votre arrêt maladie vous avez été reçu par le Docteur SYLVESTRE, médecin du travail, afin que celui-ci se prononce sur votre aptitude à reprendre votre poste et sur les éventuelles mesures d'aménagement ou de reclassement qui pourraient s'imposer eu égard à votre état de santé.

Suite à une première visite en date du 2 octobre, le médecin du travail a procédé à une étude de poste et des conditions de travail dans l'entreprise le mercredi 9 octobre 2019.

Le Docteur SYLVESTRE s'est ainsi entretenu avec nous dans le but d'organiser votre reprise au travail au sein de notre établissement et de rechercher le cas échéant, toutes mesures d'aménagement, d'adaptation ou de transformation de votre poste de travail qui seraient nécessaires à votre reprise. Le Docteur SYLVESTRE s'est également entretenu avec vous à cette fin.

Malgré ces recherches et au terme de ces échanges, le médecin du travail, qui vous a reçu le 9 octobre 2019 dans le cadre d'une seconde visite de reprise, a conclu à votre inaptitude à votre poste de Tâcheron et rendu l'avis suivant :

**« L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi »**

N'ayant pu proposer aucune mesure qui puisse vous permettre de reprendre votre poste de tâcheron et eu égard à la petite taille de notre structure et des tâches disponibles qui y sont habituellement accomplies, le médecin du travail n'a pu formuler aucune autre proposition de reclassement qui puisse s'avérer compatible avec votre état de santé.

Vous ne vous êtes pas présenté à notre entretien prévu le 29 octobre 2019. Nous vous précisons que nous n'avons malheureusement à ce jour aucune tâche qui puisse vous être confiées sans risquer d'aggraver votre état de santé. En outre, nous n'envisageons pas de créer de nouveau poste.

**En raison de cette impossibilité de reclassement ensuite de votre avis d'inaptitude physique médicalement constatée, nous ne pouvons maintenir votre contrat de travail et nous sommes donc contraints de procéder à votre licenciement.**

**Votre contrat sera rompu au jour de l'envoi de la présente lettre.**

Nous tenons à votre disposition votre certificat de travail, reçu pour solde de tout compte ainsi que les sommes que nous restons vous devoir.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

L'employeur,  
SAS DOMAINE A.F GROS  
Représentée par Madame Anne-Françoise PARENT,  
Présidente.

